



Formation



Prise de parole en public

13 nov 2025 – Aix en Provence (13)

Objectifs de la formation :

- ✓ Structurer un message clair, essentiel et mémorable.
- ✓ Parler avec impact et conviction.
- ✓ Gérer les contextes difficiles et les questions hostiles.
- ✓ Gagner en confiance et réduire le stress.

Public visé : Agriculteurs-trices administrateurs.rices et salarié.e.s des ADEARs et Conf de PACA,

Pré-requis : aucun

Coût de la journée : 252 € pour 7 heures de formation (1 jour)

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO (Bosst Compétences).

Voir les [conditions générales d'utilisation](#) et le [règlement intérieur](#)

Durée et modalités de la formation : 7 heures / 9h-17h30 Repas tiré du sac le midi

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
mail : contact@ardearpaca.org

Renseignements et inscription
Oriane Mertz
07 77 83 07 44
oriane.mertz@ardearpaca.org



N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



Prise de parole en public

13 nov 2025 – Aix en Provence (13)

Programme de la formation :

Avec **Bruno Palazzolo**, Expert-formateur en Prise de parole

Accueil, brise glace et tour de table des attentes

Structuration du message (problème, cause, conséquence, solution)

Langage non verbal, posture et voix

Echauffement vocal

Gestion des questions difficiles (Méthode CRAC, désamorçage)

Préparation et mémorisation (mind-mapping, gestion du trou de mémoire)

Plan d'action personnel

Bilan oral

Bilan satisfaction et évaluation des acquis

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, en salle de formation,
Mise en situation concrète
Exercice pratique

Modalités d'évaluation :

Un quizz individuel sera réalisé en fin de formation.

Indicateur de résultat : 92 % de satisfaction sur l'ensemble des formations 2024-2025

Renseignements et inscriptions :

Oriane Mertz, animatrice-coordinatrice à l'ARDEAR PACA
07 77 83 07 44

Oriane.mertz@ardearpaca.org

Inscription jusqu'au 04 novembre

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicedereplacement.fr



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.